

Avis Financier LCL ACTIONS EURO FUTUR

Les porteurs de part du Fonds Commun de Placement (FCP) LCL ACTIONS EURO FUTUR (FR0000985145), nourricier de BFT EURO FUTUR ESG et dont la gestion financière est déléguée à la société de gestion BFT Investment Managers, sont informés des modifications suivantes à compter du 14 mai 2021 :

A compter du 14 mai 2021 la précision suivante sera apportée dans la stratégie de gestion du fonds maître BFT EURO FUTUR ESG s'agissant des critères d'analyse financière fondamentale : la gestion consistera à « équilibrer dans les choix de gestion les critères liés à la valorisation et ceux liés à la croissance afin d'obtenir un portefeuille dit de type "GARP" (Growth at A Reasonable Price ou "croissance à un prix raisonnable"). »

En parallèle, à cette même date, le fonds maître dénommé jusqu'à présent « BFT Euro Futur ESG » et qui a reçu la labellisation d'Etat ISR (Investissement Socialement Responsable) le 24 février 2021 prendra la dénomination de « BFT Euro Futur ISR ».

Les autres caractéristiques de LCL ACTIONS EURO FUTUR demeurent inchangées.

Ces changements n'impliquent aucune démarche spécifique de votre part et n'ont aucun impact sur votre FCP que ce soit en termes de niveau de SRRI ou de frais supportés.

Le Document d'Informations Clés pour l'Investisseur (DICI) est disponible sur le site internet www.sicavetfcp.lcl.fr. Le prospectus et les statuts de LCL ACTIONS EURO FUTUR vous seront adressés sur simple demande écrite à l'adresse suivante : AMUNDI ASSET MANAGEMENT - LCL Gestion - 90, Boulevard Pasteur - 75015 Paris.

Votre conseiller habituel se tient à votre disposition pour tout complément d'information.